Image not found or type unknown

édition de correspondance privée

Par **isabules**, le **24/04/2016** à **14:50**

Bonjour,

Pour éditer un livre sous forme de correspondances à 4 mains, il faut l'accord des parties et surtout de la partie qui n'édite pas.

Quel est le document à faire signer pour ne pas être poursuivi ultérieurement si la personne revient sur son accord écrit par mail à ce jour ?

Merci de votre retour.
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés